



Info-Alerte n° 2492 du 8 décembre 2021



## IDÉES HOMME appâte

L'enveloppe **IDÉES HOMME**, enseigne commerciale de la société **DOMOTI**, qui vous attend dans votre boîte aux lettres comporte la mention « pli de haute importance. »

Le courrier qu'elle contient est signé de **Thomas LEFEBVRE**, directeur commercial, et vous interpelle :

*« Le temps presse ! En consultant votre dossier, nous avons remarqué une irrégularité : vous disposez d'un capital fidélité dont vous n'avez pas encore profité ! »*

En fait, la formulation pompeuse de « capital fidélité » correspond à un chèque-réduction de 15,79 € à utiliser avant le 17 février 2022. Hélas, votre intérêt pour cette offre s'amenuise quand vous découvrez que le chèque-réduction de 15,79 € implique une commande d'un montant minimum de 40 €.

Un autre avantage vise à faire oublier cette contrainte : pour toute commande de trois articles ou plus, un cadeau vous est offert. Mais, la nature du cadeau reste inconnue puisqu'il s'agit d'une surprise.

L'objectif était d'attirer votre attention, pour vous inciter à reprendre le catalogue précédemment reçu, ou à consulter le site [ideeshomme.fr](http://ideeshomme.fr). La recette est connue : de la surprise, un avantage financier et un cadeau mystère.



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)) – Page Facebook  
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))